



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de presse

**LE TRIBUNAL PARTICIPERA À LA « LONGUE NUIT DES CONSULATS »
LE 15 MAI 2018**

Le Tribunal international du droit de la mer participera à la « Longue nuit des consulats » le mardi 15 mai 2018. Cet événement donnera l'occasion au public de visiter le bâtiment du siège du Tribunal à Hambourg (Nienstedten) et de s'informer sur les activités du Tribunal.



Les visiteurs seront invités à découvrir l'intérieur du bâtiment, la salle d'audience et la Villa Schröder, bâtisse rénovée du XIX^e siècle, où ils pourront se restaurer. Des séances d'information sur les travaux du Tribunal seront organisées en anglais, allemand et français pour ceux qui souhaitent en apprendre davantage sur le Tribunal. Le bâtiment sera ouvert aux visiteurs de 18 heures à 22 heures (la dernière admission se faisant à 21h30). Il sera demandé aux visiteurs de présenter une pièce d'identité avec photo à l'entrée.

Le Tribunal est situé à l'adresse : Am Internationalen Seegerichtshof 1/ Elbchaussee 380. Les visiteurs sont invités à utiliser les transports en commun pour ne pas gêner la circulation dans le village de Nienstedten. Il est possible d'accéder au Tribunal en S-Bahn (ligne S1, station Klein Flottbek) ou en autobus (lignes 36, 39 et 286, arrêt Elbschlossstraße).

NB. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels
et ils ne sont diffusés qu'à titre indicatif.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur
les sites Web du Tribunal (<http://www.tidm.org> et <http://www.itlos.org>) et auprès du Greffe du Tribunal.
S'adresser à Mme Julia Ritter : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg (Allemagne).
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245,
Courriel : press@itlos.org.